

170^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA (session hybride), du 20 au 24 juin 2022

Point 7.3 de l'ordre du jour provisoire

CE170/INF/3
31 mai 2022
Original : anglais

RAPPORT SUR LES ENJEUX STRATÉGIQUES ENTRE L'OPS ET L'OMS

Introduction

1. Le présent rapport répond à une demande des États Membres, formulée lors de la 29^e Conférence sanitaire panaméricaine en 2017, d'examiner les principaux enjeux stratégiques de la relation entre l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le rapport récurrent sur les enjeux stratégiques entre l'OPS et l'OMS a été présenté pour la première fois aux Organes directeurs en 2018 (1). Le rapport présenté au 59^e Conseil directeur en septembre 2021 fournissait des mises à jour jusqu'en juin 2021 (2) ; par conséquent, le présent rapport traite des enjeux survenus depuis juillet 2021. Le rapport fournit des informations sur les enjeux stratégiques de haut niveau et les opportunités importantes pour les États Membres et expose les résultats de la collaboration entre l'OPS et l'OMS, en vue d'encourager l'engagement proactif des États Membres de la Région des Amériques dans les forums mondiaux.

2. Compte tenu du retour d'information reçu des États Membres lors du 59^e Conseil directeur en 2021, le présent rapport est structuré de manière à se concentrer sur les questions de leadership et de gouvernance, ainsi que sur la responsabilité et la transparence. Lorsque des questions sont traitées sous des points distincts de l'ordre du jour, le présent rapport renvoie à ces documents. Il convient de noter que des enjeux nouveaux et émergents pourraient devoir être intégrés dans le rapport à la 30^e Conférence sanitaire panaméricaine au fur et à mesure de l'évolution des délibérations des États Membres au niveau mondial.

Leadership et gouvernance

3. Cette section fournit un aperçu stratégique des délibérations et décisions en cours des Organes directeurs de l'OMS, ainsi que de leurs implications pour la Région des Amériques et l'OPS, au vu de l'importance stratégique et de l'intérêt des États Membres dans les discussions en cours au niveau mondial. Il couvre les réunions des Organes directeurs de l'OMS qui ont eu lieu depuis le 59^e Conseil directeur, en particulier la session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé (du 29 novembre au 1^{er} décembre 2021), la 150^e session du Conseil exécutif (du 24 au 29 janvier 2022) et la 75^e Assemblée

mondiale de la Santé (du 22 au 28 mai 2022). La section fournit également des informations actualisées sur les consultations avec les États Membres et sur les discussions concernant les principaux enjeux au niveau mondial.

4. Le Bureau sanitaire panaméricain (BSP) est prêt à soutenir les États Membres, selon les besoins, afin d'encourager leur participation et leur engagement dans les discussions et consultations futures concernant le leadership et la gouvernance stratégiques ayant un impact considérable sur l'ensemble de l'Organisation, et de promouvoir une plus grande transparence. La programmation des réunions mondiales à des heures qui ne sont pas propices à la participation active des États Membres, en particulier pour ceux situés dans les fuseaux horaires de la Région des Amériques, constitue un des problèmes logistiques majeurs. Le BSP plaide pour un équilibre plus équitable à cet égard, tant au sein des réseaux stratégiques et techniques qu'au niveau de la Haute direction.

Renforcer la préparation et la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires

5. Le Groupe de travail des États Membres sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires (WGPR, selon le sigle anglais) a été créé conformément à la résolution WHA74.7 (3), et son mandat a été élargi par la décision WHA74(16) (4). Ce dernier mandat a été rempli avec la soumission du rapport du WGPR (document SSA2/3) à la session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé, en novembre 2021 (5), qui a été adopté par consensus par le WGPR et accueilli favorablement par l'Assemblée mondiale de la Santé. Le WGPR a présenté son rapport intérimaire, y compris son programme de travail jusqu'à la 75^e Assemblée mondiale de la Santé, à la 150^e session du Conseil exécutif (6).

6. Le Bureau du WGPR a rédigé le projet de rapport final, qui a été présenté lors de la 75^e Assemblée mondiale de la Santé. Ce rapport du WGPR est basé sur : a) les échanges entre les États Membres lors des réunions formelles et informelles du WGPR, b) les informations affichées sur le tableau de bord des recommandations liées à la COVID-19¹ et c) les résultats d'une enquête en ligne destinée aux États Membres et aux parties prenantes² (lancée par le Bureau du WGPR en décembre 2021) pour classer par ordre de priorité les recommandations à traiter par le WGPR.

7. Parallèlement au WGPR, par l'adoption de la décision SSA2(5) (7), les États Membres de l'OMS ont décidé de créer l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies. Les

¹ Le tableau de bord de l'OMS des recommandations liées à la COVID-19 est disponible en anglais sur : <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiODgyYjRmZjQtN2UyNi00NGE4LTg1YzYzE2OGFhZjBiYzFjIiwidCI6ImY2MTBjMGI3LWJkMjQtNGl3OS04MTBiLTNkYzI4MGFmYjU5MCIslmMiOjh9&pageName=ReportSection729b5bf5a0b579e86134>

² Les résultats de l'enquête du WGPR sont disponibles en anglais sur : <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiYzA5NWMyYjQtNDlmNi00MGJwLWJhNWmtYTY0ZjQzMzdmNmZjIiwidCI6ImY2MTBjMGI3LWJkMjQtNGl3OS04MTBiLTNkYzI4MGFmYjU5MCIslmMiOjh9>

États Membres ont nommé deux co-présidents de l'organe intergouvernemental de négociation (des Pays-Bas et de l'Afrique du Sud) et quatre vice-présidents représentant les autres Régions de l'OMS, dont un du Brésil pour représenter la Région des Amériques.

8. L'avenir de la gouvernance dans la préparation et la riposte aux urgences sanitaires est également lié à la formation prospective d'un comité permanent sur la préparation et la riposte aux pandémies et aux situations d'urgence (8), aux travaux du Groupe de travail des États Membres sur le financement durable³ et aux discussions et délibérations de la 75^e Assemblée mondiale de la Santé relatives à la note conceptuelle, publiée par le Secrétariat de l'OMS le 24 mars 2022, sur le renforcement de l'architecture mondiale de la préparation, de la riposte et de la résilience aux urgences sanitaires (9). Les délibérations en cours menées par les États Membres au niveau mondial pour remodeler l'architecture mondiale de la santé ont, par définition, une portée et des implications mondiales (10). Au niveau régional, ces délibérations peuvent conduire à des actions utiles découlant de la 75^e Assemblée mondiale de la Santé et permettre au BSP de fournir une coopération plus efficace aux États Membres de l'OPS.

Planification stratégique et budgétisation

9. Lors de la 150^e session du Comité exécutif, l'OMS a présenté le projet de proposition pour la prolongation de la date de fin du treizième programme général de travail (PGT) de 2023 à 2025 (11), ainsi que les révisions du budget programme de l'OMS 2022-2023 (12). La proposition de prolongation du treizième PGT, demandée dans la résolution WHA74.3 (13), permettra d'harmoniser le cycle de planification de l'OMS avec celui d'autres agences des Nations Unies et avec le Plan stratégique de l'OPS 2020-2025 (14). Cette prolongation facilitera également l'alignement programmatique et budgétaire entre l'OPS et l'OMS, qui sera essentiel pour la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports au cours de l'exercice biennal 2024-2025. Pour la 75^e Assemblée mondiale de la Santé, l'OMS a adopté les recommandations du Conseil exécutif visant à prolonger le treizième PGT (15).

10. En ce qui concerne les révisions du budget programme de l'OMS 2022-2023, le document présenté à la 75^e Assemblée mondiale de la Santé comprenait une somme supplémentaire de US\$ 604,4 millions⁴ (une augmentation de 14 %) par rapport au total approuvé du budget programme de l'OMS 2022-2023. En termes d'augmentation par priorité stratégique de l'OMS, 67 % de l'augmentation est concentrée sur la priorité stratégique 2 (un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire), 15 % sur la priorité stratégique 1 (un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle) et 13 % sur la priorité stratégique 4 (une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays). La priorité stratégique 3 (un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un

³ La page Web du Groupe de travail sur le financement durable peut être consultée sur : <https://apps.who.int/gb/wgsf/f/>

⁴ Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars des États-Unis.

meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être) présente l'augmentation la moins élevée des quatre priorités stratégiques, avec 5 %. De plus amples informations sont fournies dans le *Projet de révision du budget programme 2022-2023 (16)* et dans le *Budget programme de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2022-2023 : amendements proposés (17)*.

11. Dans le cas de l'OPS, la révision comprend une augmentation de l'allocation de l'OMS (espace budgétaire) au Bureau régional de l'OMS pour les Amériques (AMRO) de \$39,5 millions, faisant ainsi passer l'allocation à la Région de \$252,6 millions à \$292,1 millions (soit une augmentation de 35 % par rapport à l'allocation de l'exercice biennal 2020-2021).

12. La révision de ces documents est l'occasion de donner suite aux recommandations pertinentes de diverses études sur l'amélioration de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence, qui n'ont pas été entièrement prises en compte lors de l'approbation du budget programme de l'OMS 2022-2023. Les États Membres et le BSP ont formulé des suggestions pour l'amélioration de ces documents (par exemple, l'établissement de priorités et l'alignement des indicateurs). Les consultations avec les États Membres entre le Conseil exécutif et l'Assemblée mondiale de la Santé ont permis de présenter des contributions et des expériences supplémentaires des pays et de la Région.

Financement durable

13. Les États Membres ont reçu une mise à jour des délibérations du Groupe de travail sur le financement durable (WGSF, selon le sigle anglais) lors du 59^e Conseil directeur en septembre 2021 (18). Ce groupe de travail a été créé par le Conseil exécutif en janvier 2021 (19) pour veiller à ce que l'OMS dispose des structures et des capacités nécessaires pour remplir ses fonctions essentielles. L'objectif de cette séance d'information était d'obtenir les commentaires du Conseil directeur sur cinq questions qui font partie intégrante du financement de l'OMS. Bien que des progrès notables aient été réalisés par le WGSF lors de sa cinquième réunion du 13 au 15 décembre 2021, il n'est pas parvenu à un consensus sur les recommandations au Conseil exécutif de l'OMS. En janvier 2022, le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport d'activité du groupe de travail (20) et les recommandations de la réunion du 35^e Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif, a décidé de prolonger le mandat du WGSF afin qu'il poursuive ses délibérations jusqu'à la 75^e Assemblée mondiale de la Santé, en mai 2022.

14. En plus des consultations mondiales, le BSP, en collaboration avec le Secrétariat de l'OMS ainsi que le président (Allemagne) et le vice-président (Mexique) du WGSF, a animé des sessions régionales en août 2021 et en avril 2022, ce qui a permis aux États Membres d'être informés des discussions mondiales et d'accroître la participation et l'engagement de la Région. Grâce à cette participation, les recommandations proposées par le WGSF ont pris en compte la perspective régionale des États Membres, y compris leurs préoccupations, dans le rapport final qui sera présenté à l'Assemblée mondiale de la Santé.

15. Le WGSF a tenu sa septième et dernière réunion du 25 au 27 avril 2022. Les États Membres sont parvenus à un consensus et un rapport contenant les recommandations finales a été présenté à la 75^e Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du 36^e Comité du programme, du budget et de l'administration (21). En résumé, les États Membres se sont mis d'accord sur l'objectif de financer 50 % du segment de base du budget programme de l'OMS par des contributions fixées d'ici 2028-2029 ou 2030-2031, au plus tard. La première augmentation est prévue pour le budget programme de l'OMS 2024-2025, avec une croissance de 20 % ou \$192 millions (par rapport à \$957 millions) des contributions fixées au-dessus du budget de base approuvé pour 2022-2023. Les États Membres ont également convenu que des réformes en matière de gouvernance, ainsi que des initiatives visant à renforcer davantage la transparence, l'efficacité, la responsabilité et les mécanismes de conformité au sein de l'Organisation, doivent accompagner toute proposition d'augmentation des contributions fixées. À cet égard, les États Membres vont recommander la création d'une équipe spéciale souple pour améliorer la gouvernance budgétaire, programmatique et financière de l'OMS. Les États Membres de la Région sont encouragés à soutenir le groupe de travail et à y participer, car il s'agit d'une occasion de continuer de collaborer avec le Secrétariat de l'OMS et de partager les enseignements tirés et les meilleures pratiques au niveau mondial.

Responsabilité et transparence

Mise en œuvre du budget programme de l'OMS

16. Au 31 décembre 2021, le financement global du budget programme de l'OMS 2020-2021 s'élevait à \$7,9 milliards (135 % du budget approuvé).⁵ Cela s'explique en grande partie par le financement reçu pour le segment des opérations et appels d'urgence. Les programmes de base ont été financés à hauteur de \$3,8 milliards (financement à 101% du budget approuvé). Le budget programme de l'OMS 2020-2021 comprenait un budget approuvé de \$215,8 millions pour les programmes de base d'AMRO. Le montant des fonds reçus par AMRO pour l'exercice biennal était de \$159,9 millions (74 % du budget approuvé). Sur ce montant, \$105,2 millions étaient des fonds flexibles de l'OMS et \$54,7 millions étaient des contributions volontaires. En ce qui concerne le budget programme de l'OMS 2022-2023, en mars 2022, AMRO a reçu un niveau de financement équivalent à 46 % (\$123,8 millions) de l'allocation approuvée, soit 30 % (\$37 millions) de plus que ce qu'AMRO a reçu au cours du même intervalle lors de la période biennale 2020-2021.

17. Au cours des trois derniers exercices biennaux, on observe une tendance à la hausse du financement du budget de base d'AMRO, passant de 68 % en 2016-2017 à 74 % en 2020-2021. Cela est dû en grande partie à la collaboration continue entre l'OPS et l'OMS, et au plaidoyer des États Membres de l'OPS en faveur d'une répartition équitable des fonds de l'OMS entre le Siège de l'OMS et toutes les régions. Néanmoins, AMRO continue

⁵ Chiffres actualisés provenant du portail du budget programme de l'OMS, disponible en anglais sur : <http://open.who.int/2020-21/budget-and-financing/gpw-overview>

d'être le moins financé parmi les principaux bureaux de l'OMS (bureaux régionaux et Siège). Les efforts continus de l'OMS pour mobiliser davantage de fonds flexibles et renforcer les mécanismes de coordination interne (en impliquant les régions) sont essentiels pour améliorer le financement du budget programme de l'OMS 2022-2023 approuvé.

18. Le rapport sur les résultats de l'OMS durant l'exercice biennal 2020-2021 a été présenté lors de la 75^e Assemblée mondiale de la Santé (22). L'OPS a participé activement à l'évaluation de fin d'exercice du budget programme de l'OMS 2020-2021, notamment en ce qui concerne l'achèvement des tableaux de bord des produits. Les tableaux de bord montrent la contribution de la Région des Amériques à la concrétisation des produits du budget programme de l'OMS. Les réalisations, les défis et les enseignements tirés de la Région ont été documentés dans les tableaux de bord des principaux bureaux et ont contribué aux évaluations mondiales générales. Des exemples de réussite démontrant l'impact de l'OPS et de l'OMS au niveau des pays ont également été présentés.

19. Il est important de noter que cette évaluation a été une nouvelle occasion de partager la riche expérience de la Région en matière de gestion axée sur les résultats, particulièrement en ce qui concerne la fixation des priorités et la planification, le suivi et l'évaluation conjoints avec les États Membres, tout en contribuant à la méthode de tableau de bord des produits et en tirant des enseignements de cette méthode. Le BSP a collaboré étroitement avec le Secrétariat de l'OMS pour veiller à ce que les résultats de la mise en œuvre régionale du budget programme de l'OMS 2020-2021 soient correctement reflétés dans le rapport à la 75^e Assemblée mondiale de la Santé et il partage avec l'OMS les enseignements tirés de l'application du tableau de bord. De plus amples informations sur les résultats de l'OPS correspondant à 2020-2021 sont présentées dans le rapport sur l'évaluation de fin de période biennale de l'OPS (23).

Prévention et intervention en cas d'exploitation sexuelle, d'abus sexuels et de harcèlement sexuel

20. Suite à la publication en septembre 2021 du rapport de la Commission indépendante sur les allégations d'exploitation et d'abus sexuels pendant la riposte à la dixième flambée de maladie à virus Ébola en République démocratique du Congo⁶ le BSP a aidé l'OMS à préparer sa lettre de réponse de la direction suite aux constatations et recommandations contenues dans le rapport et à examiner diverses communications destinées au personnel. Le BSP est également membre du Groupe de travail de l'OMS sur la prévention et la lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels et participe activement aux réunions régulières du groupe de travail.

⁶ La Commission indépendante a été nommée par le Directeur général de l'OMS le 15 octobre 2020 pour établir les faits relatifs aux allégations d'exploitation et d'abus sexuels au cours de la riposte à la 10^e flambée de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo, identifier et soutenir les victimes, s'assurer que tout abus en cours a cessé et tenir les agresseurs responsables.

21. Grâce au financement fourni par l'OMS, le BSP est en train de créer deux postes consacrés à la prévention et à la lutte contre l'exploitation sexuelle et les abus sexuels, à la conduite d'activités de sensibilisation et à la formation dans la Région des Amériques. En outre, l'OMS fournit un financement de \$600 000 au BSP pour les activités liées à la prévention et à la lutte contre l'exploitation sexuelle, les abus sexuels et le harcèlement sexuel.

22. L'OMS a constitué une équipe de haut niveau et investi des ressources considérables dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action, de stratégies, d'initiatives et de campagnes de sensibilisation pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels. Le BSP continue de collaborer avec l'OMS et de bénéficier de l'expertise qui a été réunie pour améliorer ses propres politiques et pratiques en matière de prévention et de lutte contre l'exploitation sexuelle, les abus sexuels et le harcèlement sexuel.

Mesures à prendre par le Comité exécutif

23. Le Comité exécutif est invité à prendre note des informations présentées dans ce document et à formuler tout commentaire qu'il juge pertinent.

Références

1. Organisation panaméricaine de la Santé. Rapport sur les enjeux stratégiques entre l'OPS et l'OMS [Internet]. 56^e Conseil directeur de l'OPS, 70^e Session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 23 au 27 septembre 2018 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2018 (document CD56/INF/3) [consulté le 20 avril 2022]. Disponible sur : https://www3.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&view=download&category_slug=56-directing-council-french-9967&alias=45796-cd56-inf-3-f-ops-oms-796&Itemid=270&lang=fr.
2. Organisation panaméricaine de la Santé. Rapport sur les enjeux stratégiques entre l'OPS et l'OMS [Internet]. 59^e Conseil directeur de l'OPS, 73^e Session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 20 au 24 septembre 2021 ; session virtuelle. Washington, DC : OPS ; 2021 (document CD59/INF/2) [consulté le 20 avril 2022]. Disponible sur : <https://www.paho.org/fr/documents/cd59inf2-rapport-sur-les-enjeux-strategiques-entre-lops-et-loms>.
3. Organisation mondiale de la Santé. Renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires [Internet]. 74^e Assemblée mondiale de la Santé ; du 24 au 31 mai 2021 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2021 (résolution WHA74.7) [consultée le 18 avril 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA74/A74_R7-fr.pdf

4. Organisation mondiale de la Santé. Session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé en vue d'envisager d'élaborer une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la préparation et la riposte aux pandémies [Internet]. 74^e Assemblée mondiale de la Santé ; du 24 au 31 mai 2021 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2021 (décision WHA74 [16]) [consultée le 18 avril 2022]. Disponible sur : [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA74/A74\(16\)-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA74/A74(16)-fr.pdf).
5. Organisation mondiale de la Santé. Rapport du Groupe de travail des États Membres sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires à la session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé [Internet]. Deuxième session spéciale de l'Assemblée mondiale de la Santé ; du 29 novembre au 1^{er} décembre 2021 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2021 (document SSA2/3) [consulté le 18 avril 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHASSA2/SSA2_3-fr.pdf.
6. Organisation mondiale de la Santé. Renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires : Rapport intérimaire du Groupe de travail sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires [Internet]. 150^e Session du Comité exécutif ; du 24 au 29 janvier 2022 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2022 (document EB150/16) [consulté le 18 avril 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB150/B150_16-fr.pdf.
7. Organisation mondiale de la Santé. Rassembler la communauté internationale : création d'un organe intergouvernemental de négociation à l'appui du renforcement de la prévention, de la préparation et de la riposte face aux pandémies [Internet]. Deuxième session spéciale de l'Assemblée mondiale de la Santé ; du 29 novembre au 1^{er} décembre 2021 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2021 (décision SSA2 [5]) [consultée le 14 janvier 2022]. Disponible sur : [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHASSA2/SSA2\(5\)-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHASSA2/SSA2(5)-fr.pdf).
8. Organisation mondiale de la Santé. Commission permanente de préparation et de riposte aux pandémies et aux situations d'urgence [Internet]. 150^e Session du Comité exécutif ; du 24 au 29 janvier 2022 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2021 (décision EB150[6]) [consultée le 18 avril 2022]. Disponible sur : [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB150/B150\(6\)-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB150/B150(6)-fr.pdf).
9. Organisation mondiale de la Santé. Strengthening the Global Architecture for Health Emergency Preparedness, Response and Resilience, Concept note for consultation process [Internet]. Genève : OMS ; 2022 [consulté le 18 avril 2022]. Disponible sur : <https://www.who.int/publications/m/item/strengthening-the-global-architecture-for-health-emergency-preparedness-response-and-resilience>.

10. Organisation panaméricaine de la Santé. Mise en œuvre du Règlement sanitaire international [Internet]. 170^e session du Comité exécutif de l'Organisation panaméricaine de la Santé ; du 20 au 24 juin 2022 ; session hybride. Washington, DC : OPS ; 2022 (document CE170/INF/4) [consulté le 31 mai 2022]. Disponible sur : https://www.paho.org/sites/default/files/ce170-inf-4-f-rsi_0.pdf.
11. Organisation mondiale de la Santé. Budget programme 2022-2023 : prolongation du treizième programme général de travail, 2019-2023 jusqu'en 2025 [Internet]. 150^e session du Comité exécutif ; du 24 au 29 janvier 2021 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2021 (document EB150/29) [consulté le 17 mai 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB150/B150_29-fr.pdf.
12. Organisation mondiale de la Santé. Budget programme 2022-2023 : projet de révision [Internet]. 150^e session du Comité exécutif ; du 24 au 29 janvier 2022 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2022 (document EB150/28) [consulté le 17 mai 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB150/B150_28-fr.pdf.
13. Organisation mondiale de la Santé. Budget programme 2022-2023 [Internet]. 74^e Assemblée mondiale de la Santé ; du 24 au 31 mai 2021 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2021 (résolution WHA74.3) [consultée le 17 mai 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA74/A74_R3-fr.pdf.
14. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2025 : l'équité au cœur de la santé [Internet]. 57^e Conseil directeur de l'OPS, 71^e Session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 30 septembre au 4 octobre 2019 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2019 (*Document officiel* 359) [consulté le 17 mai 2022]. Disponible sur : <https://iris.paho.org/handle/10665.2/51599>.
15. Organisation mondiale de la Santé. Budget programme 2022-2023 : Prolongation du treizième programme général de travail, 2019-2023, jusqu'en 2025 [Internet]. 75^e Assemblée mondiale de la Santé ; du 22 au 28 mai 2022 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2022 (document A75/8) [consulté le 17 mai 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75_8-fr.pdf.
16. Organisation mondiale de la Santé. Projet de révision du budget programme 2022-2023 [Internet]. 75^e Assemblée mondiale de la Santé ; du 22 au 28 mai 2022 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2022 (document A75/6) [consulté le 17 mai 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75_6-fr.pdf
17. Organisation panaméricaine de la Santé. Budget programme de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2022-2023 : amendements proposés [Internet]. 170^e session du Comité exécutif de l'Organisation panaméricaine de la Santé ; du 20 au 24 juin 2022 ; session hybride. Washington, DC : OPS ; 2022 (document CE170/12) [à venir].

18. Organisation panaméricaine de la Santé. Projet de rapport du Groupe de travail sur le financement durable créé par le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé [Internet]. 59^e Conseil directeur de l'OPS, 73^e Session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 20 au 24 septembre 2021 ; session virtuelle. Washington, DC : OPS ; 2021 (document CD59/INF/3) [consulté le 14 janvier 2022]. Disponible sur : <https://www.paho.org/fr/documents/cd59inf3-projet-rapport-du-groupe-travail-sur-le-financement-durable-cree-par-le-conseil>.
19. Organisation mondiale de la Santé. Financement durable [Internet]. 148^e Session du Comité exécutif ; du 18 au 26 janvier 2021 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2021 (décision EB148[12]) [consultée le 14 janvier 2022]. Disponible sur : [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB148/B148\(12\)-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB148/B148(12)-fr.pdf).
20. Organisation mondiale de la Santé. Financement durable : rapport du Groupe de travail [Internet]. 150^e Session du Comité exécutif ; du 24 au 29 janvier 2022 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2022 (document EB150/30) [consulté le 14 janvier 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB150/B150_30-fr.pdf.
21. Organisation mondiale de la Santé. Financement durable : rapport du Groupe de travail [Internet]. 75^e Assemblée mondiale de la Santé ; du 22 au 28 mai 2022 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2022 (document A75/9) [consulté le 17 mai 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75_9-fr.pdf.
22. Organisation mondiale de la Santé. Rapport sur les résultats de l'OM : budget programme 2020-2021 [Internet]. 75^e Assemblée mondiale de la Santé ; du 22 au 28 mai 2022 ; session virtuelle. Genève : OMS ; 2022 (document A75/32) [consulté le 17 mai 2022]. Disponible sur : https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75_32-fr.pdf.
23. Organisation panaméricaine de la Santé. Rapport préliminaire de l'évaluation de fin de période biennale du budget programme de l'OPS 2020-2021/Premier rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l'OPS 2020-2025 [Internet]. 170^e session du Comité exécutif de l'Organisation panaméricaine de la Santé ; du 20 au 24 juin 2022 ; session hybride. Washington, DC : OPS ; 2022 (document CE170/13) [à venir].

- - -